

Résultats de l'exercice financier 2022

UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. Lancement de l'initiative *Rêver l'impossible* pour faire résonner la voix des jeunes et propulser leurs idées

Desjardins continue d'appuyer ses membres et clients et affiche des excédents de 2 050 M\$ en 2022

Lévis, le 22 février 2023 – Au terme de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 2 050 M\$, en baisse de 892 M\$ par rapport à l'exercice 2021. La diminution des excédents est en grande partie attribuable à une hausse de la charge de sinistres dans le secteur Assurance de dommages, en assurance automobile et de biens. L'augmentation de la fréquence des réclamations automobiles, alors que celle-ci était à un niveau inférieur en 2021 dans le contexte de la pandémie, l'incidence de l'inflation ainsi que les conditions climatiques plus défavorables ont marqué l'année 2022. La baisse des excédents s'explique également par l'augmentation des sommes investies dans des projets prévus dans le cadre des orientations stratégiques du Mouvement Desjardins et par la hausse des frais liés au personnel. Cette diminution des excédents est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾, par l'effet de l'augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques en assurance de personnes, ainsi que par l'expérience globalement plus favorable essentiellement en assurance collective.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Pour l'exercice financier 2022, la provision pour ristournes atteint 403 M\$, en hausse de 16 M\$ ou de 4,1 % par rapport à l'exercice 2021. Les remises sous forme de commandites, dons et bourses d'études se situent à 115 M\$, dont 46 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Ainsi, le retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ se chiffre à 518 M\$, une augmentation de 21 M\$ ou de 4,2 % par rapport à l'exercice 2021.

Pour le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2022, les excédents avant ristournes aux membres s'élevèrent à 576 M\$, en hausse de 183 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette augmentation des excédents s'explique par un effet favorable provenant des révisions d'hypothèses actuarielles liées aux activités d'assurance de personnes ainsi que par la hausse du revenu net d'intérêts et des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾. L'augmentation des excédents est atténuée par une hausse de la charge de sinistres dans le secteur Assurance de dommages.

« Nos résultats annuels sont à la hauteur des attentes. Les ristournes, le membership et les revenus d'exploitation sont à la hausse, ce qui nous permet d'appuyer sur l'accélérateur de plusieurs projets prévus à notre planification stratégique, notamment en technologie de l'information. Également, la solidité de nos résultats nous a permis d'accroître nos activités pancanadiennes de distribution en assurance et de gestion de patrimoine et d'offrir un accompagnement personnalisé à nos membres et nos clients dans un contexte inflationniste. »

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques ainsi que le Fonds C destiné aux entreprises, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 161 M\$, auprès de 726 projets. Le Fonds C a également permis de soutenir 1 912 entreprises pour un montant total de 14 M\$.

Desjardins accompagne aussi ses membres et clients dans leur transition vers une économie plus sobre en carbone. Elle octroiera d'ici trois ans jusqu'à [1,0 G\\$ en financement pour soutenir les projets verts](#) des moyennes et grandes entreprises en partenariat avec Exportation et développement Canada (EDC).

Desjardins a pris et prend des engagements contre [la perte de la diversité biologique](#), que ce soit en plantant plus de 430 000 arbres en 15 ans ou en signant des engagements en biodiversité avec les Nations Unies et les milieux financiers.

À la rencontre des jeunes

Le Mouvement Desjardins et le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec ont également uni leurs forces et mis à profit leurs réseaux pour créer une [tribune jeunesse unique](#). Alors que la situation économique actuelle change la donne sur des enjeux cruciaux comme l'emploi, l'entrepreneuriat, le logement et l'éducation, cette initiative a pour but de créer un espace permettant des échanges productifs avec des jeunes professionnels et entrepreneurs provenant de plusieurs régions du Québec.

Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, a été l'hôte de six rencontres régionales qui ont chacune accueilli en moyenne 125 participants. Les rencontres ont débuté en septembre 2022 et ont pris fin le 31 janvier 2023.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

À la suite de ces rencontres, Guy Cormier a annoncé le lancement de l'initiative [Rêver l'impossible](#). Il s'agit d'un rassemblement d'envergure qui se tiendra à Montréal les 19 et 20 juin 2023 afin d'échanger et de trouver des solutions aux enjeux identifiés par les jeunes dont l'environnement, l'éducation, l'emploi, les finances et l'économie. Les jeunes auront également un accès privilégié à des dirigeants influents, à des ateliers avec des experts reconnus ou des rencontres avec des artistes et autres personnalités inspirantes.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du quatrième trimestre de 2022 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Les hausses successives de taux d'intérêt et le contexte d'inflation ont pu créer une pression financière sur plusieurs de nos membres et clients. Desjardins leur assure un accompagnement personnalisé en leur offrant plusieurs options. Plus de 50 000 membres Desjardins qui sont détenteurs d'une hypothèque à taux variable et qui pourraient être vulnérables en raison de la hausse des taux d'intérêt ont été contactés par nos conseillers afin de leur proposer des solutions.
- Remise de prix aux sept équipes gagnantes lors de la 7^e édition du Gala du [Coopérathon](#), la plateforme de création d'entrepreneurs d'impact propulsée conjointement par Desjardins et Montréal NewTech, pour des projets qui sont axés sur la santé planétaire et humaine.
- Contribution de 1,2 M\$ à [La Hutte](#) pour la construction de sa nouvelle maison d'hébergement d'urgence dans les Laurentides afin de favoriser la réinsertion des personnes en situation d'itinérance.
- Desjardins figure parmi les [meilleurs employeurs au monde pour les femmes](#) selon le magazine Forbes en raison de ses engagements à l'égard de la parité.
- [Entente de 1,35 M\\$](#) avec Québec International pour soutenir le recrutement et l'intégration des nouveaux arrivants. Cette entente permettra d'appuyer les entrepreneurs dans leurs démarches de recrutement à l'international, mais aussi de bonifier les services financiers offerts aux nouveaux arrivants pour ainsi favoriser leur intégration et leur rétention.

Un groupe financier innovateur

- Entente en vue de [l'acquisition stratégique](#) des activités de distribution en assurance indépendante de Guardian Capital Group Limited, un joueur de premier plan, afin d'accélérer notre croissance pancanadienne. La clôture de la transaction est prévue au cours du premier trimestre de 2023, sujette à l'obtention des approbations réglementaires requises et à la satisfaction des conditions de clôture d'usage.
- Prise de participation minoritaire dans la [Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard \(ICPEI\)](#) qui offre des produits de premier plan dans les domaines de l'assurance habitation, automobile et des entreprises. Cette transaction permet de bénéficier de l'expertise d'ICPEI dans le développement de produits d'assurance commerciale afin de mieux répondre aux besoins des PME canadiennes. La clôture de la transaction est prévue au cours du premier trimestre de 2023, sujette à la satisfaction des conditions de clôture.
- Desjardins primé lors de la remise des [Lipper Fund Awards 2022 de Refinitiv](#), avec deux produits de placement en investissement responsable, soit le Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres et le Fonds négocié en bourse (FNB) Desjardins IR Marchés émergents multifacteurs faible en CO₂.

Faits saillants financiers

Comparaison de l'exercice 2022 à celui de 2021 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 2 050 M\$, en baisse de 892 M\$, ou de 30,3 %.
- Revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 21 798 M\$, en hausse de 1 393 M\$, ou de 6,8 %.
 - Revenu net d'intérêts de 6 330 M\$, en hausse de 544 M\$, ou de 9,4 %, en raison notamment de l'augmentation du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par l'augmentation des frais d'intérêts sur dépôts.
 - Primes nettes de 11 842 M\$, en hausse de 564 M\$, en raison essentiellement de la croissance des affaires liée aux rentes collectives.
 - Autres revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 3 626 M\$, en hausse de 285 M\$, ou de 8,5 %, en raison notamment de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Hausse de la charge de sinistres dans le secteur Assurance de dommages, reflétant notamment l'augmentation de la fréquence des sinistres en assurance automobile ainsi que l'incidence de l'inflation. De plus, l'exercice 2022 a été marqué par une catastrophe en Ontario et au Québec, soit un rare phénomène météorologique nommé *dérécho*, et par cinq événements majeurs (inondations, vent, fortes pluies, ouragan Fiona et tempête de neige), alors que l'année 2021 avait été marquée par une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta, et un événement majeur.
- Effet favorable des éléments suivants liés aux activités d'Assurance de personnes :
 - Augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques.
 - Expérience globalement plus favorable provenant essentiellement de l'assurance collective.
 - Révisions d'hypothèses actuarielles effectuées dans le cours normal des affaires alors que celles-ci avaient affecté défavorablement l'exercice 2021.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit en 2022 plus élevée que celle de 2021, laquelle reflétait les incidences de l'amélioration des perspectives macroéconomiques et de la qualité du crédit des emprunteurs.
- Frais autres que d'intérêts de 10 638 M\$, en hausse de 1 072 M\$:
 - Augmentation, tel que prévu, des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.
 - Hausse des frais liés au personnel, à la technologie et aux communications afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 518 M\$, une augmentation de 21 M\$, ou de 4,2 %, comparativement à 2021.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽²⁾ de 20,2 %, comparativement à 21,1 % au 31 décembre 2021.
- Ratio de fonds propres total⁽²⁾ de 21,9 %, comparativement à 22,1 % au 31 décembre 2021.
- Croissance de 2,5 % de l'actif total depuis le 31 décembre 2021 pour totaliser 407,1 G\$ au 31 décembre 2022.
- Émission, en date du 14 octobre 2022, par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées, d'un montant total de 1,0 G\$ US.
- Émission, en date du 16 novembre 2022, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens sujette au régime de recapitalisation interne, d'un montant total de 1,0 G\$.
- Émission, en date du 28 novembre 2022, par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées, d'un montant total de 750 M d'euros.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

⁽²⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

- Émission, en date du 23 janvier 2023, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises sujette au régime de recapitalisation interne, d'un montant total de 600 M\$ US.
- Émission, en date du 31 janvier 2023, par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées, d'un montant total de 325 M de francs suisses.
- En novembre 2022, l'agence de notation Fitch a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en maintenant la perspective à stable.
- En décembre 2022, l'agence de notation Moody's a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, tout en maintenant la perspective à stable. Cette évaluation reflète le fort niveau de capitalisation du Mouvement Desjardins et la stabilité de ses revenus grâce à son activité de banque de détail.

Comparaison du quatrième trimestre de 2022 à celui de 2021 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 576 M\$, en hausse de 183 M\$, ou de 46,6 %.
- Revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 6 321 M\$, en hausse de 818 M\$, ou de 14,9 %.
 - Revenu net d'intérêts de 1 579 M\$, en hausse de 124 M\$, ou de 8,5 %, en raison notamment de l'augmentation du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par l'augmentation des frais d'intérêts sur dépôts.
 - Primes nettes de 3 812 M\$, en hausse de 611 M\$, ou de 19,1 %, en raison essentiellement de la croissance des affaires liée aux rentes collectives.
 - Autres revenus d'exploitation⁽¹⁾ de 930 M\$, en hausse de 83 M\$, ou de 9,8 %, en raison notamment de l'augmentation des volumes d'affaires des activités de paiement de Services de cartes Desjardins.
- Effet favorable des éléments suivants liés aux activités d'Assurance de personnes :
 - Révisions d'hypothèses actuarielles effectuées dans le cours normal des affaires alors que celles-ci avaient affecté défavorablement le trimestre de 2021.
 - Augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques.
 - Expérience globalement plus favorable provenant essentiellement de l'assurance collective.
- Augmentation de la charge de sinistres essentiellement en assurance automobile et de biens, reflétant notamment la hausse de la fréquence des sinistres en assurance automobile ainsi que l'incidence de l'inflation.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit du quatrième trimestre de 2022 plus élevée que celle du trimestre correspondant de 2021, laquelle reflétait des baisses de provision dues à un raffinement de la méthodologie d'évaluation de certains paramètres de risque.
- Frais autres que d'intérêts de 2 833 M\$, en hausse de 97 M\$, en raison notamment de l'augmentation des frais liés au personnel et aux communications afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾ de 127 M\$, comparativement à 175 M\$ à la même période en 2021, ce qui porte le total pour l'année 2022 à 518 M\$, en hausse de 21 M\$ par rapport à l'année 2021.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>					
Résultats					
Revenus d'exploitation ⁽¹⁾	6 321 \$	5 295 \$	5 503 \$	21 798 \$	20 405 \$
Dotations à la provision pour pertes de crédit	80	125	16	277	69
Frais autres que d'intérêts	2 833	2 565	2 736	10 638	9 566
Excédents avant ristournes aux membres ⁽²⁾	576	478	393	2 050	2 942
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽³⁾					
Particuliers et Entreprises	214 \$	307 \$	247 \$	1 126 \$	1 459 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	227	155	(6)	692	463
Assurance de dommages	116	83	330	450	1 197
Autres	19	(67)	(178)	(218)	(177)
	576 \$	478 \$	393 \$	2 050 \$	2 942 \$
Retour aux membres et à la collectivité⁽¹⁾					
Ristournes aux membres	86	106	117	403	387
Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁴⁾	41	22	58	115	110
	127 \$	128 \$	175 \$	518 \$	497 \$
Indicateurs					
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,07 %	2,19 %	2,00 %	2,13 %	2,06 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	7,0	5,8	4,3	6,2	8,9
Indice de productivité ⁽¹⁾	78,4	78,3	85,9	78,6	71,2
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,13	0,20	0,03	0,11	0,03
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,47	0,44	0,47	0,47	0,47
Ratio de liquidité à court terme ⁽⁵⁾	140	136	140	140	140
Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁵⁾	126	126	129	126	129
Bilan et hors bilan					
Actif	407 109 \$	408 071 \$	397 085 \$	407 109 \$	397 085 \$
Prêts et acceptations nets	249 865	247 410	230 779	249 865	230 779
Dépôts	259 836	255 452	238 355	259 836	238 355
Capitaux propres	32 448	32 314	33 526	32 448	33 526
Biens sous administration ⁽¹⁾	447 312	426 332	482 911	447 312	482 911
Biens sous gestion ⁽¹⁾	76 169	74 994	91 258	76 169	91 258
Mesures des fonds propres					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽⁶⁾	20,2 %	18,7 %	21,1 %	20,2 %	21,1 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽⁶⁾	20,2	18,7	21,1	20,2	21,1
Ratio du total des fonds propres ⁽⁶⁾	21,9	20,2	22,1	21,9	22,1
Ratio TLAC ⁽⁷⁾	28,7	26,2	26,5	28,7	26,5
Ratio de levier ⁽⁶⁾	7,6	7,5	8,5	7,6	8,5
Ratio de levier TLAC ⁽⁷⁾	10,6	10,4	10,4	10,6	10,4
Actifs pondérés en fonction des risques ⁽⁶⁾	139 311 \$	150 038 \$	134 518 \$	139 311 \$	134 518 \$
Autre renseignement					
Nombre d'employés	58 774	58 379	53 783	58 774	53 783

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et les ratios non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 31 « Information sectorielle » des états financiers combinés.

(4) Dont 46 M\$ en 2022 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (41 M\$ en 2021).

(5) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

(6) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base* pour les coopératives de services financiers émise par l'AMF et tiennent compte des mesures d'allègement applicables, instaurées par l'AMF en réaction à la pandémie de COVID-19.

(7) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC) émise par l'AMF et fondé sur les actifs pondérés en fonction des risques et les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Un actif de 407,1 G\$ au 31 décembre 2022

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 407,1 G\$ au 31 décembre 2022, en hausse de 10,0 G\$, ou de 2,5 %, depuis le 31 décembre 2021.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, y compris les acceptations, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 19,1 G\$, ou de 8,3 %. À l'origine de cette croissance, on retrouve les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont diminué de 7,4 G\$ ou de 45,4 % en raison de la baisse des dépôts auprès de la Banque du Canada, et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont diminué de 2,8 G\$, ou de 2,6 %.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 20,2 % et 21,9 % au 31 décembre 2022, alors qu'ils étaient de 21,1 % et 22,1 % respectivement au 31 décembre 2021. Cette baisse s'explique principalement par l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques provenant de la croissance des affaires et par la diminution de la valeur du portefeuille obligataire liée à la hausse des taux d'intérêt. Par ailleurs, la révision de certains aspects méthodologiques au niveau des actifs pondérés en fonction des risques a eu un effet positif sur les ratios de fonds propres au quatrième trimestre de 2022.

Analyse des résultats des secteurs d'activités

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts	1 490 \$	1 468 \$	1 250 \$	5 631 \$	5 005 \$
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	774	750	683	2 991	2 684
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	2 264	2 218	1 933	8 622	7 689
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	(84)	(6)	6	36	241
Revenu total	2 180	2 212	1 939	8 658	7 930
Dotation à la provision pour pertes de crédit	79	124	17	274	75
Frais autres que d'intérêts	1 813	1 672	1 593	6 860	5 886
Impôts sur les excédents	74	109	82	398	510
Excédents avant ristournes aux membres	214	307	247	1 126	1 459
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	64	78	86	297	284
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	150 \$	229 \$	161 \$	829 \$	1 175 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Résultats de l'exercice

Les excédents avant ristournes aux membres attribuables au secteur Particuliers et Entreprises sont de 1 126 M\$ pour l'exercice 2022, en baisse de 333 M\$ par rapport à 2021. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation, tel que prévu, des sommes investies dans des projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi que par l'augmentation des frais liés au personnel afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. De plus, on constate une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit pour l'exercice 2022 par rapport à la période correspondante en 2021, laquelle reflétait les incidences de l'amélioration des perspectives macroéconomiques et de la qualité du crédit des emprunteurs. Cette diminution des excédents est atténuée par la hausse du revenu net d'intérêts, déduction faite de la fluctuation défavorable des activités liées aux instruments financiers dérivés, ainsi que par l'augmentation des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾.

Les revenus d'exploitation⁽¹⁾ sont de 8 622 M\$, en hausse de 933 M\$, ou de 12,1 %, par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse des taux d'intérêt, par l'augmentation de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises ainsi que par la croissance des volumes d'affaires des activités de paiements de Services de cartes Desjardins. Cette hausse est atténuée par l'augmentation des frais d'intérêts sur dépôts en lien avec la croissance des taux d'intérêt.

Les revenus de placement⁽¹⁾ s'établissent à 36 M\$, en baisse de 205 M\$ par rapport à 2021. Cette diminution est essentiellement attribuable à la fluctuation défavorable des activités liées aux instruments financiers dérivés, laquelle est contrebalancée par la croissance du revenu net d'intérêts. Cette baisse des revenus de placement⁽¹⁾ est atténuée par des pertes sur disposition de titres réalisées au cours de l'année 2022, moindres que celles de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est de 274 M\$, en hausse de 199 M\$ par rapport à 2021. La dotation de 2022 est affectée notamment par une hausse des encours et une certaine dégradation de la qualité du crédit des portefeuilles de cartes de crédit et, dans une moindre mesure, des portefeuilles de prêts aux entreprises. La dotation de 2021 reflétait principalement les incidences de l'amélioration des perspectives macroéconomiques et de la qualité du crédit des emprunteurs. Les radiations nettes de 2022 et de 2021 sont demeurées historiquement faibles pour l'ensemble des portefeuilles.

Les frais autres que d'intérêts sont de 6 860 M\$, en hausse de 974 M\$, ou de 16,5 % par rapport à 2021, en raison principalement de la hausse des sommes investies dans des projets stratégiques, en matière de transformation numérique et de sécurité. De plus, on observe une augmentation des frais liés au personnel et à la technologie afin de soutenir la croissance des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients, notamment en services-conseils en gestion de patrimoine et dans les Centres de relations clients.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du quatrième trimestre de 2022 sont de 214 M\$, en baisse de 33 M\$ par rapport à la même période en 2021. Cette diminution s'explique principalement par la hausse, tel que prévu, des sommes investies dans des projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi que par l'augmentation des frais liés au personnel afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. De plus, on constate une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à la période correspondante de 2021. Cette baisse des excédents est atténuée par la croissance du revenu net d'intérêts, déduction faite de la fluctuation défavorable des activités liées aux instruments financiers dérivés, ainsi que par l'augmentation des autres revenus d'exploitation⁽¹⁾.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts	3 \$	2 \$	— \$	7 \$	— \$
Primes nettes	2 373	1 307	1 766	6 166	5 667
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	356	358	383	1 458	1 487
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	2 732	1 667	2 149	7 631	7 154
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	51	216	1 000	(3 430)	(55)
Revenu total	2 783	1 883	3 149	4 201	7 099
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	(1)	1	—	—	—
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 785	1 067	2 527	634	4 115
Frais autres que d'intérêts	678	647	656	2 653	2 448
Impôts (recouvrement) sur les excédents	94	13	(28)	222	73
Excédents (déficit) nets de l'exercice	227 \$	155 \$	(6) \$	692 \$	463 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Résultats de l'exercice

Au terme de l'exercice financier 2022, les excédents nets générés par le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes sont de 692 M\$, en hausse de 229 M\$, ou de 49,5 % par rapport à 2021, en raison principalement de l'effet positif de l'augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques, d'une expérience globalement plus favorable essentiellement en assurance collective et des révisions d'hypothèses actuarielles effectuées dans le cours normal des affaires, alors que celles-ci avaient affecté défavorablement l'exercice 2021. De plus, on observe une hausse des gains sur disposition de titres et de placements immobiliers supérieurs à ceux réalisés en 2021. Cette augmentation des excédents est atténuée par la hausse des frais liés au personnel afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients ainsi que par l'augmentation, tel que prévu, des sommes investies dans des projets stratégiques.

Les revenus d'exploitation⁽¹⁾ sont de 7 631 M\$, en hausse de 477 M\$, ou de 6,7 % par rapport à 2021. La hausse s'explique principalement par l'augmentation des primes de rentes collectives, liée notamment à la conclusion d'ententes avec des groupes dont la valeur est supérieure à celle de 2021.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

La rubrique Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾ présente des pertes de 3 430 M\$ en 2022, comparativement à des pertes de 55 M\$ par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la fluctuation défavorable de la juste valeur des actifs associés aux activités d'assurance de personnes et soutenant les passifs, en raison de la hausse des taux d'intérêt sur les marchés plus élevée qu'au cours de l'exercice 2021. Rappelons que cette fluctuation de la juste valeur des obligations a été compensée par la diminution de la charge de sinistres en raison de l'appariement. En contrepartie, les gains sur disposition de titres et de placements immobiliers sont supérieurs à ceux réalisés au cours de l'exercice 2021.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance sont de 634 M\$, en baisse de 3 481 M\$ par rapport à 2021, en raison principalement de la fluctuation de la juste valeur des placements appariés, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾. De plus, on constate un effet favorable de l'augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques et des révisions d'hypothèses actuarielles effectuées dans le cours normal des affaires. Cette diminution des charges liées aux sinistres s'explique également par l'expérience globalement plus favorable provenant essentiellement de l'assurance collective. En contrepartie, des provisions ont été prises en lien avec l'augmentation des primes de rentes collectives due à la conclusion d'ententes avec des groupes dont la valeur est supérieure à celle de 2021 et hausse des prestations liées à la croissance des affaires ainsi qu'à l'augmentation du coût des médicaments et des soins de santé.

Les frais autres que d'intérêts sont de 2 653 M\$, en hausse de 205 M\$, ou de 8,4 % par rapport à 2021, en raison principalement de l'augmentation des frais liés au personnel afin de bonifier les services aux membres et clients ainsi que de la hausse des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre de 2022 sont de 227 M\$, comparativement à un déficit net de 6 M\$ à la même période en 2021. Cette hausse est principalement attribuable à l'effet favorable des révisions d'hypothèses actuarielles effectuées dans le cours normal des affaires, alors que celles-ci avaient affecté défavorablement le trimestre comparatif de 2021. De plus, l'augmentation des taux d'intérêt sur les provisions techniques ainsi que l'expérience globalement plus favorable que celle du trimestre comparatif, essentiellement en assurance collective, ont contribué à la croissance des excédents. Cette hausse des excédents est atténuée par des frais autres que d'intérêts plus élevés, en raison principalement de l'augmentation des frais liés au personnel afin de bonifier les services aux membres et clients, ainsi que des sommes investies dans la transformation numérique et la sécurité.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
Primes nettes	1 524 \$	1 524 \$	1 513 \$	6 005 \$	5 909 \$
Autres revenus (pertes) d'exploitation ⁽¹⁾	(15)	1	(51)	(36)	(178)
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	1 509	1 525	1 462	5 969	5 731
Revenus de placement ⁽¹⁾	117	113	41	137	120
Revenu total	1 626	1 638	1 503	6 106	5 851
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	1 006	1 145	661	3 911	2 792
Frais autres que d'intérêts	472	385	404	1 612	1 460
Impôts sur les excédents	32	25	108	133	402
Excédents nets de l'exercice	116 \$	83 \$	330 \$	450 \$	1 197 \$

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Résultats de l'exercice

Le secteur Assurance de dommages enregistre, en 2022, des excédents nets de 450 M\$, en baisse de 747 M\$ par rapport à 2021. Cette diminution s'explique par une hausse de la sinistralité en assurance automobile et de biens, reflétant l'augmentation de la fréquence des sinistres, notamment en assurance automobile, ainsi que l'incidence de l'inflation. L'année 2022 a été également marquée par la survenance d'une catastrophe, soit un rare phénomène météorologique nommé *dérécho*, et de cinq événements majeurs (inondations, vent, fortes pluies, ouragan Fiona et tempête de neige), comparativement à une catastrophe, soit une tempête de grêle en Alberta, et un événement majeur (vent) au cours de l'exercice 2021. Cette diminution des excédents est atténuée par la hausse des revenus de placement⁽¹⁾, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

Les revenus d'exploitation⁽¹⁾ sont de 5 969 M\$, en hausse de 238 M\$, ou de 4,2 % par rapport à 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des primes nettes, en raison notamment de la croissance des affaires.

Les revenus de placement⁽¹⁾ sont de 137 M\$, en hausse de 17 M\$ par rapport à 2021. Cette augmentation provient essentiellement des gains nets sur actions ordinaires, des revenus d'intérêts et de dividendes, ainsi que des résultats sur les instruments financiers dérivés supérieurs à ceux de 2021. Cette hausse est atténuée par la variation négative de la juste valeur des obligations appariées plus importante que celle qui avait été constatée en 2021, qui s'explique par la croissance des taux d'intérêt sur le marché en 2022. Rappelons que cette fluctuation de la juste valeur des obligations a été compensée par une diminution de la charge de sinistres en raison de l'appariement. De plus, on constate des pertes nettes sur disposition de titres à revenu fixe alors que des gains nets avaient été constatés en 2021.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

Les charges liées aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance sont de 3 911 M\$, en hausse de 1 119 M\$, ou de 40,1 % par rapport à 2021, en raison de la hausse de la sinistralité en assurance automobile et de biens, reflétant l'augmentation de la fréquence des sinistres, notamment en assurance automobile, ainsi que l'incidence de l'inflation. L'année 2022 a été également marquée par la survenance d'une catastrophe et de cinq événements majeurs, tel que mentionné précédemment. En contrepartie, on observe une incidence favorable de la hausse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer la provision pour sinistres, plus importante que celle constatée en 2021. Rappelons que cette incidence favorable sur la charge de sinistres est compensée, en partie, par une variation de la juste valeur des obligations appariées, laquelle est présentée sous la rubrique Revenus (pertes) de placement⁽¹⁾.

Les frais autres que d'intérêts sont de 1 612 M\$, en hausse de 152 M\$, ou de 10,4 % par rapport à 2021, en raison principalement de la hausse des frais liés à la rémunération sur primes, des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques, notamment en matière de transformation numérique et de sécurité, ainsi que des dépenses en publicité plus importantes qu'en 2021.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre sont de 116 M\$, en diminution de 214 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2021, en raison essentiellement de la hausse de la sinistralité en assurance automobile et de biens, reflétant l'augmentation de la fréquence des sinistres en assurance automobile ainsi que l'incidence de l'inflation. Le trimestre est également marqué par la hausse des frais autres que d'intérêts principalement attribuable aux frais liés à la rémunération sur primes. Cette diminution des excédents est atténuée par la croissance des revenus de placement⁽¹⁾, excluant la variation de la juste valeur des obligations appariées.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats de l'exercice

La rubrique Autres enregistre un déficit net de 218 M\$ pour l'exercice 2022, comparativement à un déficit net de 177 M\$ en 2021. Le déficit s'explique par les variations de taux du marché, ainsi que par l'évolution des positions de couverture qui ont eu un effet globalement défavorable sur le revenu net d'intérêts et les revenus de placement⁽¹⁾. La rubrique Autres inclut également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

Résultats pour le quatrième trimestre

Les excédents nets du quatrième trimestre sont de 19 M\$, comparativement à un déficit net de 178 M\$ pour la période correspondante de 2021. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant notamment la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information, la sécurité et l'amélioration des processus d'affaires.

⁽¹⁾ Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 15 à 20.

[Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le Rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement Desjardins, qui sera disponible à compter du 24 février 2023 sur le site Web \[Desjardins.com\]\(http://Desjardins.com\) ou sur le site Web de SEDAR, à l'adresse \[www.sedar.com\]\(http://www.sedar.com\) \(sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec\).](#)

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 407,1 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les meilleurs employeurs au monde pour les femmes selon le magazine Forbes. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, une gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. D'ailleurs, l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 a fait croître grandement ce risque en posant des difficultés additionnelles dans l'établissement des hypothèses, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs en comparaison avec les périodes précédentes.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section 4.0 « Gestion des risques » dans le rapport de gestion annuel 2022 et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental ou social, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité, à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, à l'évolution des taux d'intérêt, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, au risque fiscal et à la pandémie de COVID-19. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section 1.5 « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2022. Ces hypothèses peuvent également être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels à la section « Environnement économique et perspectives ». Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour établir nos prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale. Compte tenu de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine, ainsi que de l'incidence de ces événements sur l'économie mondiale, la conjoncture des marchés financiers, les activités commerciales du Mouvement Desjardins, ses résultats financiers et sa situation financière, une plus grande part d'incertitude est associée à nos hypothèses économiques en comparaison avec les périodes précédant le début de ces événements, ces hypothèses étant établies en fonction de développements futurs incertains et considérant la difficulté à prévoir l'ampleur des effets de ces événements à long terme.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels 2022. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels 2022. Les méthodes comptables utilisées sont identiques à celles de 2021. À moins d'indication contraire, tous les montants du présent document sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins. Elles sont définies ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Le retour aux membres et à la collectivité est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » de ce communiqué de presse fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Revenus

- Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur les prêts et les cartes, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

- Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus (pertes) nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividendes sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le communiqué de presse et les états financiers combinés.

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
Présentation des revenus dans les états financiers combinés					
Revenu net d'intérêts	1 579 \$	1 649 \$	1 455 \$	6 330 \$	5 786 \$
Primes nettes	3 812	2 747	3 201	11 842	11 278
Autres revenus					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	115	115	111	448	424
Commissions sur les prêts et les cartes	263	276	168	991	735
Services de courtage et de fonds de placement	235	235	267	989	1 108
Honoraires de gestion et de services de garde	211	182	201	786	732
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾⁽²⁾	78	(38)	956	(4 505)	319
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(1)	224	(88)	747	(404)
Revenus de change	42	19	29	119	121
Autres	64	72	71	293	221
Revenu total⁽²⁾	6 398 \$	5 481 \$	6 371 \$	18 040 \$	20 320 \$
Présentation des revenus dans le communiqué de presse					
Revenu net d'intérêts	1 579 \$	1 649 \$	1 455 \$	6 330 \$	5 786 \$
Primes nettes	3 812	2 747	3 201	11 842	11 278
Autres revenus d'exploitation					
Frais de service sur les dépôts et les paiements	115	115	111	448	424
Commissions sur les prêts et les cartes	263	276	168	991	735
Services de courtage et de fonds de placement	235	235	267	989	1 108
Honoraires de gestion et de services de garde	211	182	201	786	732
Revenus de change	42	19	29	119	121
Autres	64	72	71	293	221
Revenus d'exploitation	6 321	5 295	5 503	21 798	20 405
Revenus (pertes) de placement					
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾⁽²⁾	78	(38)	956	(4 505)	319
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	(1)	224	(88)	747	(404)
Revenus (pertes) de placement	77	186	868	(3 758)	(85)
Revenu total⁽²⁾	6 398 \$	5 481 \$	6 371 \$	18 040 \$	20 320 \$

(1) Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 27 « Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement » des états financiers combinés.

(2) Afin de prendre en compte les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, la variation de ce poste doit être analysée conjointement avec le poste « Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance » de l'état combiné du résultat.

Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins. Ils sont définis ci-après :

Indice de productivité

L'indice de productivité est utilisé comme mesure d'efficacité et est exprimé en pourcentage. Plus ce ratio est faible, meilleure est la productivité. On établit ce ratio en divisant les frais autres que d'intérêts par le revenu total, déduction faite des frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance. Le revenu total excluant les sinistres est une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure la volatilité des résultats propres aux placements des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net et qui se reflète par une variation similaire des provisions techniques incluses au poste « Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance » de l'état combiné du résultat.

Le tableau suivant présente le calcul de l'indice de productivité.

<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	31 décembre 2022	30 septembre 2022	31 décembre 2021	2022	2021
Frais autres que d'intérêts	2 833 \$	2 565 \$	2 736 \$	10 638 \$	9 566 \$
Revenu total	6 398	5 481	6 371	18 040	20 320
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	(2 784)	(2 204)	(3 185)	(4 500)	(6 883)
Revenu total excluant les sinistres	3 614 \$	3 277 \$	3 186 \$	13 540 \$	13 437 \$
Indice de productivité	78,4 %	78,3 %	85,9 %	78,6 %	71,2 %

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est utilisée comme mesure de rentabilité des actifs portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

L'actif moyen portant intérêt et le passif moyen portant intérêt constituent des mesures financières non conformes aux PCGR qui reflètent la situation financière du Mouvement Desjardins et correspondent à la moyenne des soldes de fin de mois de l'exercice. L'actif moyen portant intérêt comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts. Le passif moyen portant intérêt comprend des dépôts, des obligations subordonnées et d'autres éléments de passif portant intérêt. L'actif et le passif moyens portant intérêt excluent les actifs et passifs liés aux assurances, ainsi que tous les autres actifs et passifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le tableau suivant fournit des renseignements plus détaillés sur la marge nette d'intérêt, l'actif moyen portant intérêt ainsi que le passif moyen portant intérêt.

Revenu net d'intérêts sur l'actif et le passif moyens

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le									Pour les exercices terminés le 31 décembre					
	31 décembre 2022			30 septembre 2022			31 décembre 2021			2022			2021		
	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen
Actif															
Actifs portant intérêt	302 142 \$	2 925 \$	3,84 %	298 154 \$	2 504 \$	3,33 %	289 164 \$	1 847 \$	2,53 %	296 712 \$	9 385 \$	3,16 %	280 510 \$	7 401 \$	2,64 %
Autres actifs	10 895			10 442			9 656			10 067			9 698		
Total de l'actif	313 037 \$	2 925 \$	3,71 %	308 596 \$	2 504 \$	3,22 %	298 820 \$	1 847 \$	2,45 %	306 779 \$	9 385 \$	3,06 %	290 208 \$	7 401 \$	2,55 %
Passif et capitaux propres															
Passifs portant intérêt ⁽¹⁾	262 241 \$	1 346 \$	2,04 %	258 090 \$	855 \$	1,31 %	246 571 \$	392 \$	0,63 %	254 825 \$	3 055 \$	1,20 %	240 762 \$	1 615 \$	0,67 %
Autres passifs ⁽¹⁾	26 493			26 259			28 768			29 401			26 333		
Capitaux propres	24 303			24 247			23 481			22 553			23 113		
Total du passif et des capitaux propres	313 037 \$	1 346 \$	1,71 %	308 596 \$	855 \$	1,10 %	298 820 \$	392 \$	0,52 %	306 779 \$	3 055 \$	1,00 %	290 208 \$	1 615 \$	0,56 %
Revenu net d'intérêts		1 579 \$			1 649 \$			1 455 \$			6 330 \$			5 786 \$	
Marge nette d'intérêt			2,07 %			2,19 %			2,00 %			2,13 %			2,06 %

⁽¹⁾ Les données de 2021 et 2020 ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires et la composition de celles-ci est présentée ci-dessous :

Biens sous administration

Biens administrés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard de ces biens sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente.

Biens sous gestion

Biens gérés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés à ceux-ci. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, exprimés en pourcentage des capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts

Correspondent aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan exprimée en pourcentage des prêts et des acceptations bruts moyens.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins